

Activité du 115 de Paris et caractéristiques des personnes hébergées via le 115 et les EMA en 2009

Emmanuelle Guyavarch ¹

Lorsqu'une personne contacte le 115, une série d'informations relatives à la demande et aux caractéristiques de la personne concernée par l'appel sont relevées et saisies dans le système d'informations ALOHA-4D. Les informations relatives à la demande sont saisies dans des « fiches d'hébergement » qui contiennent des données sur la date de la demande, sur la catégorie de l'appelant (usager, professionnel, particulier, institution...), sur l'objet de la demande (hébergement, changement d'orientation, demande d'informations...) et sur la réponse apportée. Les données concernant les caractéristiques de la personne concernée sont saisies dans des « fiches personnes » qui contiennent quant à elles des informations socio démographiques sur les usagers (date de naissance, sexe, situation familiale, nationalité...). Ces informations sont codifiées dans des masques de saisie correspondant aux fiches hébergement et aux fiches personnes, ainsi que dans une « note », sous forme de fichier texte, où les permanenciers saisissent des informations complémentaires sur l'appel et sur la personne. Les fiches hébergements et les fiches personnes sont liées afin de suivre les demandes et les hébergements de chaque usager dans la durée, et de reconstituer ainsi des suivis de cohortes. Les fiches concernant l'hébergement des personnes prises en charge par les équipes mobiles d'aide (EMA) sont également consignées dans ce système d'information.

Au début de chaque année, les données sont transmises à l'Observatoire afin d'y subir un traitement statistique et d'intégrer les nouvelles informations dans les cohortes. La première tâche effectuée à l'observatoire consiste en un apurement des données par le biais d'une recherche de doublons, suivie d'une recodification d'un certain nombre d'informations. Trois personnes sont impliquées dans ce travail à l'observatoire² qui consiste d'une part à repérer les personnes connues sous différentes identités, et d'autre part à rechercher, pour chaque information non renseignée ou mal renseignée dans les masques de saisie, si l'information figure dans la « note ». Ce travail permet ainsi d'améliorer la qualité des informations transmises et d'éviter les doubles comptes. Pour l'année 2009, un peu plus de 5% des fiches personnes ont ainsi été repérées comme étant des doublons d'usagers déjà connus dans le système d'information. Ce chiffre est relativement stable dans le temps. Les différentes analyses effectuées chaque année sur les bases de données du 115 sont l'occasion de repérer des incohérences ou des doublons, datant parfois de plusieurs années et qui sont systématiquement corrigées, permettant ainsi d'obtenir des données d'une qualité allant sans cesse en s'améliorant.

L'analyse présentée ici traitera d'une part de la demande et de la réponse apportée à cette demande et d'autre part des caractéristiques des publics d'usagers du 115 de Paris. Les personnes sont distinguées en deux groupes : « familles » et « isolées ».

¹ Socio démographe à l'Observatoire du SamusocialdeParis, responsable du pôle d'observation sociale

² La responsable du pôle d'observation sociale et deux « codeurs », étudiants à l'Idup (institut de démographie de l'université Paris I), travaillant chacun à mi-temps.

Les familles sont considérées comme telles dès lors qu'elles sont constituées d'au moins un enfant mineur accompagné d'au moins un adulte, ou qu'il s'agit d'une femme enceinte d'au moins 3 mois (avec certificat de grossesse). La distinction est faite entre ces deux groupes en raison de la réponse apportée à la demande, qui diffère : la demande est quasi-systématiquement pourvue pour les familles, logées la plupart du temps en hôtel, tandis que la prise en charge est moins systématique pour les personnes isolées, qui seront le plus souvent logées en centre d'hébergement d'urgence où les places sont plus limitées.

I. Demandes et nuitées d'hébergement attribuées en 2009

Pour l'année 2009, la base de données contient un peu plus de **1 684 000 fiches d'hébergement**³, soit 11% de plus qu'en 2008. Ces fiches d'hébergement se répartissent ainsi :

- 1 147 900 fiches pour des usagers en famille ;
- 536 200 fiches pour des usagers isolés, dont :
 - o 74 500 pour des hébergements en lits halte soin santé (LHSS),
 - o 461 700 pour des hébergements hors LHSS,

Ces fiches d'hébergement ont donné lieu à **1 550 500 nuitées d'hébergement**, soit 13% de plus qu'en 2008.

1. L'hébergement des personnes isolées

a. L'hébergement des isolés en LHSS

En 2009, parmi les 74 500 fiches d'hébergement LHSS, près de 73 000 nuitées ont été attribuées par le 115 et les EMA (voir tableau 1), soit une moyenne de 200⁴ nuitées attribuées quotidiennement. Autrement dit, chaque nuit, en moyenne, 200 personnes « isolées » ont été hébergées en LHSS via ces dispositifs. En 2009, des demandes en LHSS ont été faites pour 1 275 personnes⁵, parmi lesquelles 989 ont été hébergées. Ces chiffres ne varient pas entre 2008 et 2009, notamment en raison du nombre limité de place en LHSS et des conditions d'attribution de ces places.

³ Une fiche d'hébergement est créée pour chaque « demande d'hébergement ». Une demande d'hébergement se définit comme un appel téléphonique, une prise en charge par les EMA ou, le plus fréquemment, une prolongation d'hébergement. Les places d'hébergement sont attribuées pour une ou plusieurs nuits successives et à chaque nuit correspond une fiche d'hébergement. De plus, nous comptons une fiche d'hébergement par personne. Par exemple, dans une situation où un couple avec deux enfants fait appel au 115 et obtient un hébergement en hôtel pour 31 nuits, nous dénombrerons 31 nuits x 4 personnes = 124 fiches d'hébergement.

⁴ Le nombre théorique de Lits-Halte-Soins-Santé dédiés au 115 est, depuis 2006, de 210, parmi lesquels 170 sont répartis sur les centres du GIP Samusocial de Paris (Albin Peyron, Esquirol, Saint Michel, Ridder et Jean Rostand). Les 40 places restantes sont les places du centre « Maubeuge » régulées par le 115.

⁵ Il s'agit bien ici, comme dans l'ensemble du document, d'un nombre de personnes différentes. Une même personne exprimant plusieurs demandes dans l'année ne sera comptabilisée que comme une seule personne.

Tableau 1. Distribution des fiches LHSS en fonction de la réponse apportée aux personnes

	Effectif de fiches	%
Ensemble des hébergements en LHSS	72 676	97,6 %
ROPE : refus d'orientation par l'équipe	598	0,8 %
DNP : demande non pourvue (faute de place)	91	0,1 %
ROPP : refus d'orientation par la personne	149	0,2 %
Autre ⁶	973	1,3 %
Ensemble des non hébergements	1 811	2,4 %
TOTAL	74 487	100,0 %

Source des données : ALOHA-4D

b. L'hébergement des isolés hors LHSS

En 2009, sur les 461 700 fiches d'hébergement « hors LHSS », près de 352 900 ont abouti à un hébergement (tableau 2), soit une moyenne journalière de 967, autrement dit, chaque nuit, en moyenne 967 personnes « isolées » ont été hébergées via le 115 ou les EMA, contre 893 en 2008. Le nombre de nuitées attribuées a augmenté de 8% entre 2008 et 2009.

Les fiches d'hébergement aboutissent ainsi, dans 76% des cas, à un hébergement. Les CHUS constituent 70% des nuitées attribuées à des personnes isolées, contre 30% de nuitées en hôtel.

Tableau 2. Distribution des fiches en fonction de la réponse apportée aux personnes isolées

	Effectif de fiches	%
Hébergement en CHUS	246 002	53,3 %
Hébergement en hôtel	106 882	23,2 %
Ensemble des hébergements	352 884	76,4 %
ROPE : refus d'orientation par l'équipe	6 271	1,4 %
DNP : demande non pourvue (faute de place)	41 547	9,0 %
ROPP : refus d'orientation par la personne	24 265	5,3 %
Autre	36 703	8,0 %
Ensemble des non hébergements	108 786	23,6 %
TOTAL	461 670	100,0 %

Source des données : ALOHA-4D

Parmi l'ensemble de ces nuitées 32% ont été attribuées pour une seule nuit et 38% pour 7 nuits consécutives. La durée moyenne de nuitées consécutives attribuées lorsque la demande est pourvue est de 5 nuits.

Les hébergements en CHUS ont concerné 8 602 personnes isolées, tandis que les hébergements en hôtel ont concerné 1 649 personnes isolées. Parmi l'ensemble des personnes hébergées, 82% auront été hébergées uniquement en CHUS, 7% uniquement en hôtel et 11% en CHUS et en hôtel.

⁶ La catégorie « autre » correspond aux orientations de la personne vers d'autres services, à la transmission (par exemple vers un autre 115) mais aussi à toutes les autres situations qui ont entraîné l'ouverture d'une fiche sans pour autant qu'il y ait une demande d'hébergement à l'origine, par exemple les demande d'arrêt d'hébergement lors de séjour long, les annulations d'hébergement par les usagers, les appels pour des renseignements, etc. Dans le cas des LHSS, 858 fiches sont liées à des sorties d'hébergement.

2. L'hébergement des personnes en famille⁷

Dans 98% des cas, les fiches d'hébergements consacrées aux personnes en familles aboutissent à un hébergement. En 2009, près de 1 125 000 nuitées ont été attribuées à des personnes en famille (tableau 3), soit une moyenne quotidienne de 3 082 nuitées. Dans 98% des cas, les personnes hébergées en famille sont dirigées vers des hôtels.

En 2009, 22% des personnes en famille qui ont été hébergées l'ont été à la fois en hôtel et en centre d'hébergement mais les durées de séjour y sont très inégales (voir II.3.b).

Tableau 3. Distribution des fiches en fonction de la réponse apportée aux personnes en famille

	Effectif de fiches	%
Hébergement en CHUS	23 596	2,1 %
Hébergement en hôtel	1 101 286	95,9 %
Ensemble des hébergements	1 124 882	98,0 %
ROPE : refus d'orientation par l'équipe	2 377	0,2 %
DNP : demande non pourvue (faute de place)	973	0,1 %
ROPP : refus d'orientation par la personne	5 365	0,5 %
Autre ⁸	14 266	1,2 %
Ensemble des non hébergements	22 981	2,0%
TOTAL	1 147 863	100,0 %

Source des données : ALOHA-4D

II. Caractéristiques sociodémographiques des personnes hébergées en 2009

1. La population des isolés en LHSS

a. Sexe, âge et situation matrimoniale des personnes isolées hébergées en LHSS

Au cours de l'année 2009, 989 personnes ont été hébergées en Lits-Halte-Soins-Santé. Parmi elles, seules 10% étaient des femmes. L'écart d'âge entre les femmes et les hommes hébergés en LHSS est très faible puisque l'âge moyen des femmes est de 48,5 ans, contre 49,0 ans pour les hommes. Qu'il s'agisse des femmes ou des hommes, la moitié d'entre eux est âgée de plus de 49 ans (tableau 4). En comparaison en 2008, l'âge médian⁹ des femmes hébergées en LHSS était de 47 pour les femmes et de 50 ans pour les hommes. Parmi l'ensemble des personnes isolées, 5% ont moins de 29 ans et 5% ont plus de 69 ans. On note une sur représentation des personnes les plus âgées par rapport à 2008 où les 5% les plus âgés étaient composées de personnes de 60 ans et plus.

⁷ On ne traitera ici que des données concernant les familles prises en charge par le 115 de Paris. Ne sont pas comptabilisées les familles suivies par l'OHFOM, l'APTM, la CAFDA ou le 115 93, même si leurs hébergements sont gérés par le PHRH.

⁸ La catégorie « autre » correspond aux orientations de la personne vers d'autres services, à la transmission (par exemple vers un autre 115) mais aussi à toutes les autres situations qui ont entraîné l'ouverture d'une fiche sans pour autant qu'il y ait une demande d'hébergement à l'origine, par exemple les demandes d'arrêt d'hébergement lors de séjour long, les annulations d'hébergement par les usagers, les appels pour des renseignements, etc.

⁹ L'âge médian est l'âge qui sépare la population en 2 parties égales. En 2009, 50% des hébergés isolés ont moins de 49 ans et 50% ont plus de 49 ans. Contrairement à l'âge moyen, l'âge médian n'est pas influencé par les extrêmes ; ainsi lors du calcul de l'âge moyen, une personne très jeune ou une personne très âgée va influencer la valeur de l'âge moyen, ce qui est n'est pas le cas dans le calcul de l'âge médian qui se contente de partager la population en deux parties égales.

Tableau 4. Structure par âge de la population des hébergés en LHSS en 2009

Ages	Femmes			Hommes			Ensemble		
	effectifs	%	% cumulés	effectifs	%	% cumulés	effectifs	%	% cumulés
[18;19[1	1,1%	1,1%	4	0,4%	0,4%	5	0,5%	0,5%
[20;24[2	2,1%	3,2%	10	1,1%	1,6%	12	1,2%	1,7%
[25;29[3	3,2%	6,3%	38	4,3%	5,8%	41	4,1%	5,9%
[30;34[6	6,3%	12,6%	48	5,4%	11,2%	54	5,5%	11,3%
[35;39[13	13,7%	26,3%	111	12,4%	23,6%	124	12,5%	23,9%
[40;44[11	11,6%	37,9%	109	12,2%	35,8%	120	12,1%	36,0%
[45;49[13	13,7%	51,6%	133	14,9%	50,7%	146	14,8%	50,8%
[50;54[18	18,9%	70,5%	141	15,8%	66,4%	159	16,1%	66,8%
[55;59[13	13,7%	84,2%	121	13,5%	80,0%	134	13,5%	80,4%
[60;64[9	9,5%	93,7%	84	9,4%	89,4%	93	9,4%	89,8%
[65;69[2	2,1%	95,8%	54	6,0%	95,4%	56	5,7%	95,4%
[70;74[1	1,1%	96,8%	24	2,7%	98,1%	25	2,5%	98,0%
[75;79[1	1,1%	97,9%	14	1,6%	99,7%	15	1,5%	99,5%
[80;84[0	0,0%	97,9%	2	0,2%	99,9%	2	0,2%	99,7%
[85;89[2	2,1%	100,0%	1	0,1%	100,0%	3	0,3%	100,0%
Total	95	100,0%		894	100,0%		989	100,0%	

Source des données : ALOHA-4D

Parmi l'ensemble des personnes hébergées en LHSS, seuls 2% déclarent vivre en couple. Cette proportion varie selon le sexe puisque c'est le cas de 7% des femmes et de seulement 1% des hommes. Cette variation du statut matrimonial en fonction du sexe s'observe chez tous les isolés en LHSS, quel que soit l'âge.

Parmi les 989 personnes hébergées en LHSS en 2009, 613 seront également hébergées en CHUS ou en hôtel, soit 62% d'entre eux.

b. Nombre de nuitées des personnes isolées hébergées en LHSS

En 2009, 72 676 nuitées ont été attribuées en LHSS, soit une moyenne de 73 nuitées par personne hébergée. Ce nombre de nuitées est relativement important et est lié à la fonction même de ces établissements où les personnes sont accueillies pour être soignées et pour pouvoir se reposer. La durée d'hébergement est donc plus élevée qu'en hébergement simple (CHUS ou hôtel) puisque 12% des personnes hébergées en LHSS en 2009 y ont passé au moins 180 jours (tableau 5), soit 6 mois, contre moins de 7% des personnes hébergées au moins 180 jours en hébergement simple (voir tableau 8, partie II.2.b).

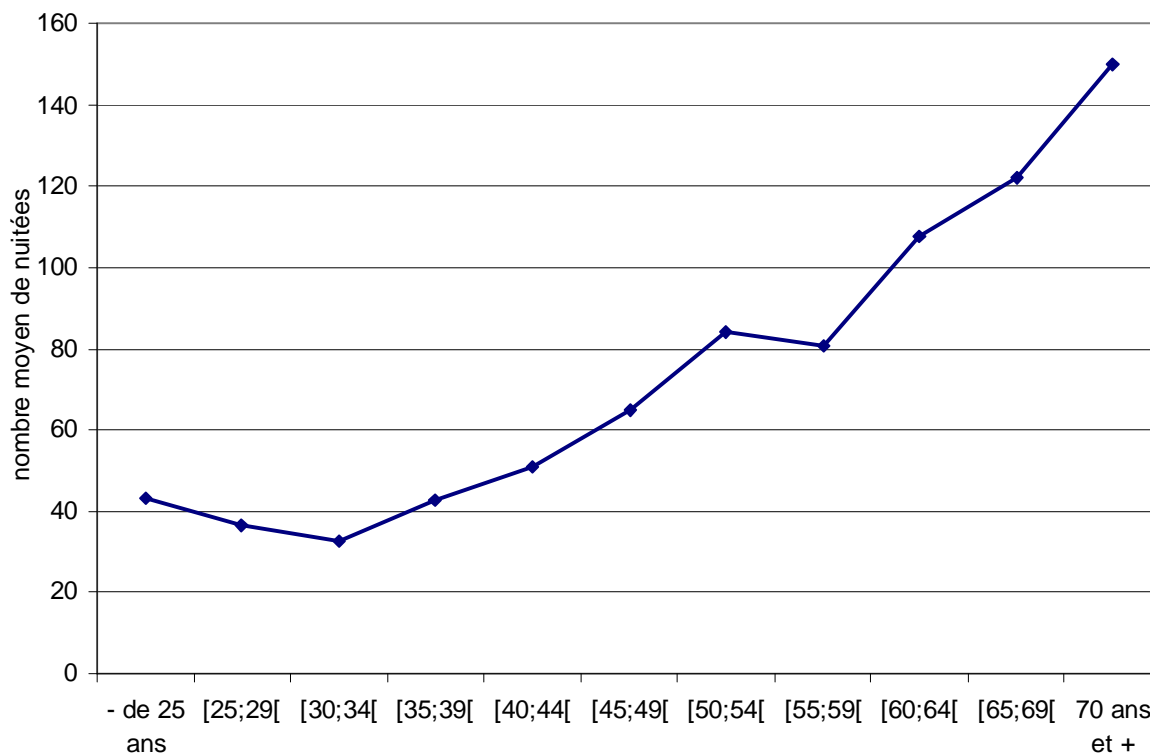
Tableau 5. Distribution des hébergées en LHSS, en fonction du nombre de nuitées attribuées en 2009

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
1 nuit	9	9,5%	48	5,4%	57	5,8%
2 à 7 nuits	17	17,9%	118	13,2%	135	13,7%
8 à 30 nuits	25	26,3%	256	28,6%	281	28,4%
31 à 90 nuits	17	17,9%	232	26,0%	249	25,2%
91 à 180 nuits	13	13,7%	134	15,0%	147	14,9%
181 à 270 nuits	6	6,3%	38	4,3%	44	4,4%
271 nuits et plus	8	8,4%	68	7,6%	76	7,7%
Total	95	100,0%	894	100,0%	989	100,0%

Source des données : ALOHA-4D

La durée d'hébergement varie peu en fonction du sexe mais varie en fonction de l'âge. Les personnes de moins de 50 ans, hébergées au moins une nuit en LHSS, auront passé en moyenne 50 nuits, contre 98 nuits pour les personnes de plus de 50 ans (figure 1).

Figure 1. Nombre moyen de nuitées en LHSS, en fonction de l'âge des personnes hébergées en 2009



Source des données : ALOHA-4D

2. La population des isolés hors LHSS

a. Sexe, âge et statut matrimonial des personnes isolées hébergées hors LHSS

En 2009, 9 255 personnes ont été hébergées au moins une nuit via le 115 ou les EMA, soit 18%¹⁰ de plus qu'en 2008. Parmi eux, 17% sont des femmes. Le nombre de femmes hébergées en 2009 a augmenté de 4% par rapport à l'année 2008, tandis que le nombre d'hommes hébergés augmentait de 18%.

¹⁰ Cette croissance a été calculée sur la base des effectifs corrigés de 2008 : 7835 avaient été hébergées en CHUS ou en hôtel.

Tableau 6. Structure par âge et sexe de la population des personnes isolées hébergées hors LHSS en 2009

	Femmes			Hommes			Ensemble		
	effectifs	%	% cumulés	effectifs	%	% cumulés	effectifs	%	% cumulés
[18;19]*	62	4,0%	4,0%	156	2,0%	2,0%	218	2,4%	2,4%
[20;24[183	11,8%	15,8%	836	10,8%	12,9%	1019	11,0%	13,4%
[25;29[193	12,5%	28,3%	1244	16,1%	29,0%	1437	15,5%	28,9%
[30;34[178	11,5%	39,8%	1096	14,2%	43,2%	1274	13,8%	42,7%
[35;39[180	11,6%	51,4%	1144	14,8%	58,1%	1324	14,3%	57,0%
[40;44[196	12,7%	64,1%	949	12,3%	70,4%	1145	12,4%	69,3%
[45;49[183	11,8%	75,9%	828	10,7%	81,1%	1011	10,9%	80,3%
[50;54[145	9,4%	85,3%	595	7,7%	88,9%	740	8,0%	88,3%
[55;59[96	6,2%	91,5%	428	5,6%	94,4%	524	5,7%	93,9%
[60;64[69	4,5%	95,9%	264	3,4%	97,8%	333	3,6%	97,5%
[65;69[43	2,8%	98,7%	102	1,3%	99,2%	145	1,6%	99,1%
[70;74[9	0,6%	99,3%	28	0,4%	99,5%	37	0,4%	99,5%
[75;79[7	0,5%	99,7%	25	0,3%	99,8%	32	0,3%	99,8%
[80;84[3	0,2%	99,9%	10	0,1%	100,0%	13	0,1%	100,0%
[85;89]*	1	0,1%	100,0%	2	0,0%	100,0%	3	0,0%	100,0%
Total	1548	100%		7707	100%		9255	100%	

Source des données : ALOHA-4D

* Parmi les personnes hébergées, 6 hommes et 2 femmes sont, d'après leur date de naissance, âgés de moins de 18 ans. Cependant la majorité a été déclarée suite à un examen osseux et ils sont ici classés dans le groupe des 18-19 ans. Un homme de 91 ans a été classé dans la classe des 85-89 ans.

L'âge des femmes isolées hébergées est légèrement plus élevé que celui des hommes. Elles ont en moyenne 39,5 ans, contre 38,0 ans pour les hommes. Parmi l'ensemble des personnes hébergées au moins une nuit en 2009, on comptait 13,4% de moins de 25 ans, et 6,1% de plus de 60 ans (tableau 6). On compte plus de personnes à ces âges « extrêmes » chez les femmes que chez hommes puisque si elles sont plus nombreuses dans les classes jeunes (15,8% de moins de 25 ans), elles le sont aussi dans les classes d'âges plus élevées (8,5% de plus de 60 ans).

Le statut matrimonial déclaré par les hommes et les femmes hébergés en tant qu'isolés en 2009 varie selon le sexe mais varie assez peu selon l'âge, surtout chez les hommes (les fluctuations observées dans le tableau 7 sont à relativiser en raison des effectifs moins nombreux dans certaines classes d'âges).

Tableau 7. Statut matrimonial des hommes et femmes isolés, hébergés au moins une nuit hors LHSS en 2009

	FEMMES			HOMMES		
	En couple	Seul (e)	% en couple	En couple	Seul (e)	% en couple
[18;19[10	52	16%	3	153	2%
[20;24[41	142	22%	33	803	4%
[25;29[32	161	17%	32	1212	3%
[30;34[27	151	15%	38	1058	3%
[35;39[23	157	13%	36	1108	3%
[40;44[30	166	15%	32	917	3%
[45;49[30	153	16%	29	799	4%
[50;54[14	131	10%	17	578	3%
[55;59[9	87	9%	14	414	3%
[60;64[15	54	22%	13	251	5%
[65;69[3	40	7%	3	99	3%
[70;74[0	9	0%	0	28	0%
[75;79[2	5	29%	3	22	12%
[80;84[0	3	0%	1	9	10%
[85;89[0	1	0%	1	1	50%
	236	1312	15%	255	7452	3%

Source des données : ALOHA-4D

Parmi les moins de 50 ans, 16% des femmes hébergées en 2009 déclarent être en couple, contre seulement 3% des hommes (tableau 7). Au-delà de 50 ans, 12% des femmes déclarent être en couple, contre 4% des hommes.

b. Nombre de nuitées des personnes isolées hébergées hors LHSS

En 2009, 352 884 nuitées ont été attribuées hors LHSS à des personnes isolées, soit une moyenne de 38 nuitées par personne hébergée. Ce nombre moyen de nuitées varie en fonction du sexe puisque les hommes sont hébergés en moyenne 36 nuits, contre 51 nuits pour les femmes.

Tableau 8. Distribution des hébergées hors LHSS, en fonction du nombre de nuitées attribuées en 2009

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Nuitées	%	Nuitées	%	Nuitées	%
1 nuit	351	22,7%	2 446	31,7%	2 797	30,2%
2 à 7 nuits	352	22,7%	1 992	25,8%	2 344	25,3%
8 à 30 nuits	301	19,4%	1 443	18,7%	1 744	18,8%
31 à 90 nuits	270	17,4%	915	11,9%	1 185	12,8%
91 à 180 nuits	133	8,6%	440	5,7%	573	6,2%
181 à 270 nuits	65	4,2%	213	2,8%	278	3,0%
271 nuits et plus	76	4,9%	258	3,3%	334	3,6%
Total	1548	100,0%	7707	100,0%	9255	100,0%

Source des données : ALOHA-4D

La durée moyenne d'hébergement varie en fonction de l'âge et du sexe (tableau 8). Les personnes de moins de 50 ans, hébergées au moins une nuit hors LHSS, auront passé en moyenne 34 nuits en CHUS ou en hôtel (46 nuits en moyenne pour les femmes 31 pour les hommes), contre 56 nuits pour les personnes de plus de 50 ans (65 nuits pour les femmes, 54 nuits pour les hommes).

Tableau 9. Nombre moyen de nuitées d'hébergement attribuées selon le type d'hébergement, le sexe, et l'âge des personnes hébergées

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	CHUS	Hôtel	CHUS	Hôtel	CHUS	Hôtel
- de 25 ans	13,8	18,7	12,1	59,0	12,4	34,6
[25;29[23,0	33,2	21,1	60,5	21,4	48,2
[30;34[23,7	58,8	20,6	131,2	21,0	100,4
[35;39[33,4	52,5	23,6	86,5	24,2	75,7
[40;44[35,5	74,2	30,6	59,3	31,4	65,6
[45;49[37,9	76,5	36,2	69,7	36,5	72,6
[50;54[38,7	55,7	43,2	62,7	42,4	59,8
[55;59[37,5	72,6	45,0	47,2	43,8	56,8
[60;64[55,4	82,0	62,5	52,3	61,1	63,9
[65;69[80,6	51,3	49,1	30,5	56,2	43,4
70 ans et +	16,5	9,8	67,6	43,7	58,7	27,6
Ensemble	31,2	54,4	28,1	72,6	28,6	64,8

Source des données : ALOHA-4D

Le nombre moyen de nuitées varie également en fonction du type d'hébergement (tableau 9). Ainsi les personnes hébergées en hôtel ont un nombre de nuitées plus important que celles hébergées en centre d'hébergement (tableau 9) et ce quel que soit le sexe (même si la différence entre CHUS et hôtel est plus marquée chez les hommes que chez les femmes).

Parmi les 9 255 personnes hébergées en tant qu'isolé en 2009, 140 seront également hébergés en famille la même année, soit 1,5%.

3. Les personnes hébergées en famille en 2009

a. Sexe, âge et statut matrimonial des personnes en famille

En 2009, 3 019 familles ont été hébergées via le 115. Ces familles représentent 8 850 personnes, soit 27%¹¹ de plus qu'en 2008. Trois personnes en moyenne composent ces familles, qui vont varier de 1 personne (dans le cas des femmes enceintes de plus de 3 mois), à 12 personnes pour la famille la plus nombreuse. Cette population se caractérise par la présence d'enfants mineurs, qui représentent la moitié des personnes hébergées en famille (n = 4419) (tableau 10). Parmi ces enfants mineurs, près des 2/3 ont moins de 5 ans (n = 2682). Les enfants âgés de moins de 1 an représentent une part également très importante : 13%, soit 43% des moins de 5 ans.

Les enfants sont âgés en moyenne de 5 ans ; les hommes adultes ont en moyenne 34 ans, contre 31 ans pour les femmes. L'âge moyen des adultes en famille est nettement moins élevé que celui des adultes isolés, notamment en raison de ce qui fait la famille, c'est-à-dire la présence d'un enfant mineur.

¹¹ Cette croissance a été calculée sur la base des effectifs corrigés de 2008.

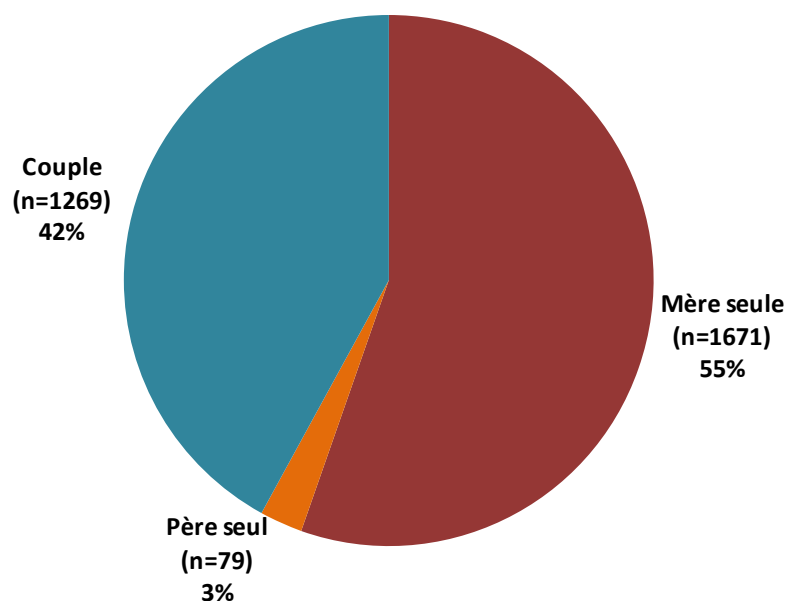
Tableau 10. Structure par âge et sexe de la population des personnes en famille hébergées en 2009

	Femmes			Hommes			Ensemble		
	effectifs	%	% cumulés	effectifs	%	% cumulés	effectifs	%	% cumulés
0	558	11%	11%	600	16%	16%	1 158	13%	13%
[1;4[691	14%	25%	833	22%	38%	1 524	17%	30%
[5;9[427	8%	33%	467	12%	50%	894	10%	40%
[10;14[241	5%	38%	306	8%	58%	547	6%	47%
[15;19[246	5%	43%	195	5%	63%	441	5%	52%
[20;24[565	11%	54%	165	4%	68%	730	8%	60%
[25;29[793	16%	70%	244	6%	74%	1 037	12%	72%
[30;34[708	14%	84%	302	8%	82%	1 010	11%	83%
[35;39[434	9%	92%	312	8%	90%	746	8%	91%
[40;44[213	4%	97%	189	5%	95%	402	5%	96%
[45;49[105	2%	99%	117	3%	98%	222	3%	98%
[50;54[52	1%	100%	42	1%	99%	94	1%	99%
[55;59[9	0%	100%	22	1%	100%	31	0%	100%
[60;64[4	0%	100%	4	0%	100%	8	0%	100%
[65;69[2	0%	100%	0	0%	100%	2	0%	100%
[70;74[2	0%	100%	0	0%	100%	2	0%	100%
[75;79[1	0%	100%	0	0%	100%	1	0%	100%
[85;89[0	0%	100%	1	0%	100%	1	0%	100%
Total	5051	100%		3799	100%		8 850	100%	

Source des données : ALOHA-4D

Les femmes sont sur représentées parmi cette population des personnes en famille : elles représentent 57% de l'ensemble des personnes en famille, mais 68% des adultes en famille. Cette sur représentation des femmes parmi les adultes en famille s'explique par la structure même de ces familles, de nombreuses familles sont monoparentales et la grande majorité des familles monoparentales ont à leur tête une femme (figure 2).

Figure 2. Répartition des familles selon le statut du chef de famille



Source des données : ALOHA-4D

b. Nombre de nuitées des personnes hébergées en famille

En 2009, 1 124 882 nuitées d'hébergement ont été attribuées aux 8 850 personnes en famille, soit une augmentation du nombre de nuitées de 16% par rapport à 2008. Le nombre moyen de nuitées par personne est de 127. Ce nombre de nuitées varie en fonction du statut du chef de ménage, les hommes seuls accompagnés d'enfants étant hébergés sur des durées beaucoup moins longues que les familles en couple ou que les femmes seules avec enfants (tableau 11).

Quel que soit le statut du chef de famille, nombre d'entre elles (14% en moyenne) sont hébergées sur l'ensemble de l'année.

Tableau 11. Distribution des hébergées en famille, en fonction du nombre de nuitées attribuées en 2009

	Ensemble des personnes		Ensemble des familles		Mère seule		Père seul		En couple	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1	1206	14%	406	13%	206	12%	19	24%	181	14%
2 à 7	1295	15%	423	14%	223	13%	15	19%	185	15%
8 à 30	1015	11%	350	12%	202	12%	12	15%	136	11%
31 à 90	1351	15%	466	15%	250	15%	17	22%	199	16%
91 à 180	1188	13%	421	14%	264	16%	2	3%	155	12%
181 à 270	845	10%	306	10%	178	11%	2	3%	126	10%
271 et 364	703	8%	240	8%	153	9%	1	1%	86	7%
365 jours	1247	14%	407	13%	195	12%	11	14%	201	16%
Total	8850	100%	3019	100%	1671	100%	79	100%	1269	100%
Moyenne	127,1		127,1		126,9		77,8		128,5	

Source des données : ALOHA-4D

Quel que soit le statut du chef de famille, la durée moyenne d'hébergement varie en fonction du type d'hébergement. En 2009, les familles auront passé en moyenne 9 jours en CHUS, contre 139 jours en hôtel. 26% des familles ont été hébergées à la fois en CHUS et en hôtel au cours de l'année 2009. Les mères seules avec enfants ont des durées d'hébergement en CHUS 2 à 3 fois plus élevées que les pères seuls ou que les couples avec enfants (tableau 11).

Tableau 12. Nombre de familles concernées et durée moyenne d'hébergement (en jours) en 2009

	CHUS		Hôtel	
	n	moy.héb.	n	moy.héb.
Ensemble	1115	9,3	2665	139,2
Mère seule	750	11,4	1449	140,4
Père seul	28	3,1	67	90,4
Couple	337	5,1	1149	140,4

Source des données : ALOHA-4D

III. Comparaison avec les années précédentes

Qu'il s'agisse du nombre de personnes hébergées ou du nombre de nuitées, l'année 2009 a connu des évolutions importantes. Le nombre de personnes hébergées au moins une nuit a augmenté de 15% pour les personnes isolées (+2% pour les personnes en LHSS, +18% pour les personnes hors LHSS) et de 27% pour les

personnes en famille. Cette croissance suit une décroissance qui était observée à partir de 2006 pour les isolés et à partir de 2007 pour les familles.

Le nombre de nuitées d'hébergement a quant à lui augmenté de 6% pour les isolés et de 16% pour les familles. Les personnes en familles, qui représentaient 15% des hébergements et 13% de la population des hébergés en 1999 représentent, en 2009, 73% des hébergements et 49% des personnes hébergées.

La croissance du nombre de nuitées et du nombre de personnes hébergées s'explique en partie par les dépannages qui ont augmenté de 36% entre 2008 et 2009¹².

Figure 3. Evolution du nombre d'usagers hébergés et du nombre de nuitées attribuées chaque année



Source des données : ALOHA-4D

Nb : entre 12/2003 et 06/2005, les fiches des enfants n'étaient plus enregistrées dans le 4D. Les hébergements d'enfants sur cette période ont donc été estimés à partir des hébergements des adultes.

Source : ALOHA-4D

¹² En 2009, 515 509 dépannages sont enregistrés pour des hébergements clôturés contre 379 612 en 2008. Les dépannages sont répartis entre les droits de tirage, les droits de priorité et les dépannages purs (c'est-à-dire les personnes mises à l'abri le plus souvent le soir et/ou le WE au titre d'un dépannage humanitaire mais qui ne dépendraient pas logiquement du cadre de prise en charge du 115 de Paris, en journée et en semaine).

SYNTHESE

Synthèse de l'année 2009 :

- ✓ 1 550 500 nuitées attribuées
- ✓ 18 350 personnes hébergées
- ✓ Les durées d'hébergement en hôtel sont supérieures à celles en CHUS
- ✓ Les femmes sont hébergées plus longtemps que les hommes
- ✓ Les personnes les plus âgées sont hébergées plus longtemps que les jeunes
- ✓ Les femmes isolées sont plus âgées que les hommes
- ✓ 13% des isolés ont moins de 25 ans ; 6% ont plus de 60 ans
- ✓ 2/3 des mineurs en famille ont moins de 5 ans ; 1/4 des mineurs en famille ont moins de 1 an
- ✓ 58% des familles sont monoparentales
- ✓ 95% des familles monoparentales ont à leur tête une femme

Nuitées attribuées et personnes hébergées via le 115 ou les EMA en 2009

	Ensemble	LHSS	Isolés hors LHSS	Familles
Nombre de fiches dans le 4D (arrondi)	1 684 100	74 500	461 700	1 147 900
Nuitées d'hébergement (arrondi)	1 550 900	73 000	352 900	1 125 000
% de nuitées par rapport au volume des fiches	92%	98%	76%	98%
Nombre moyen de nuitées par jour	4 249	200	967	3 082
Nombre de personnes hébergées	18 341 ¹³	989	9 255	8 850
Nombre moyen de nuitées par personne hébergée	81	74	38	127

Source des données : ALOHA-4D

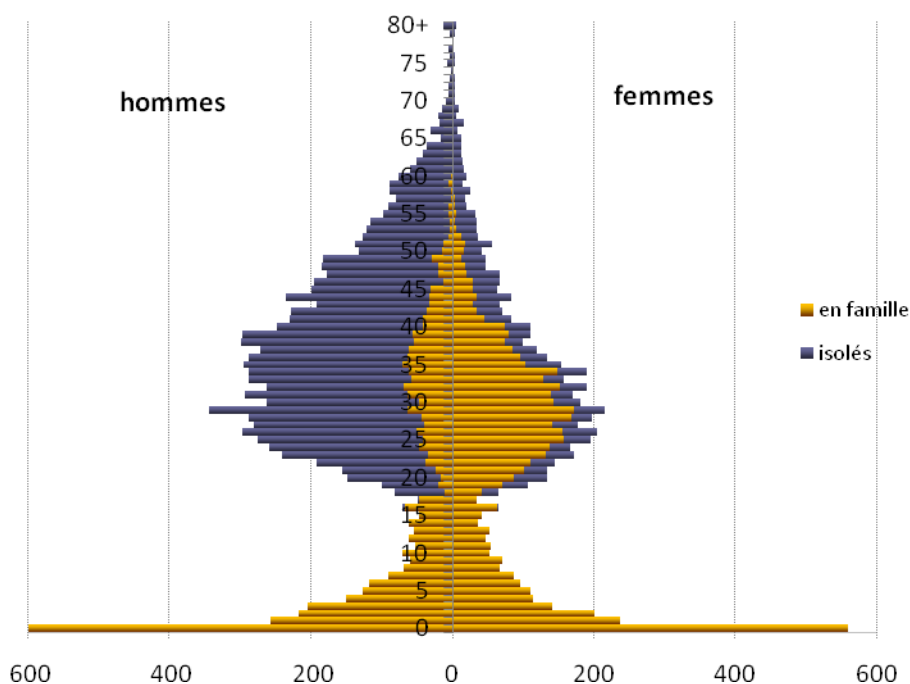
¹³ 989 personnes en LHSS, dont 613 sont aussi en hébergement simple ; 9255 isolés, dont 140 sont aussi hébergés en famille ; 8850 en famille. Total des hébergés = 8850 + (9255-140) + (989-613) = 18341

Caractéristiques des personnes hébergées en 2009

	Ensemble	LHSS	Isolés hors LHSS	Familles
Nombre de familles				3019
Nombre d'enfants mineurs				4418
Part des mineurs				49,9%
% de femmes adultes	32,4%	9,6%	16,7%	67,7%
% de moins de 25 ans parmi les adultes	15,0%	1,7%	13,4%	19,7%
% de 60 ans et plus	4,9%	19,6%	6,1%	0,0%
Age moyen des hommes adultes	38,0 ans	49,0 ans	38,0 ans	34,0 ans
Age moyen des femmes adultes	34,0 ans	48,5 ans	39,5 ans	31,0 ans

Source des données : ALOHA-4D

Structure par âge et sexe de la population des personnes hébergées au moins en 2009



Source des données : ALOHA-4D